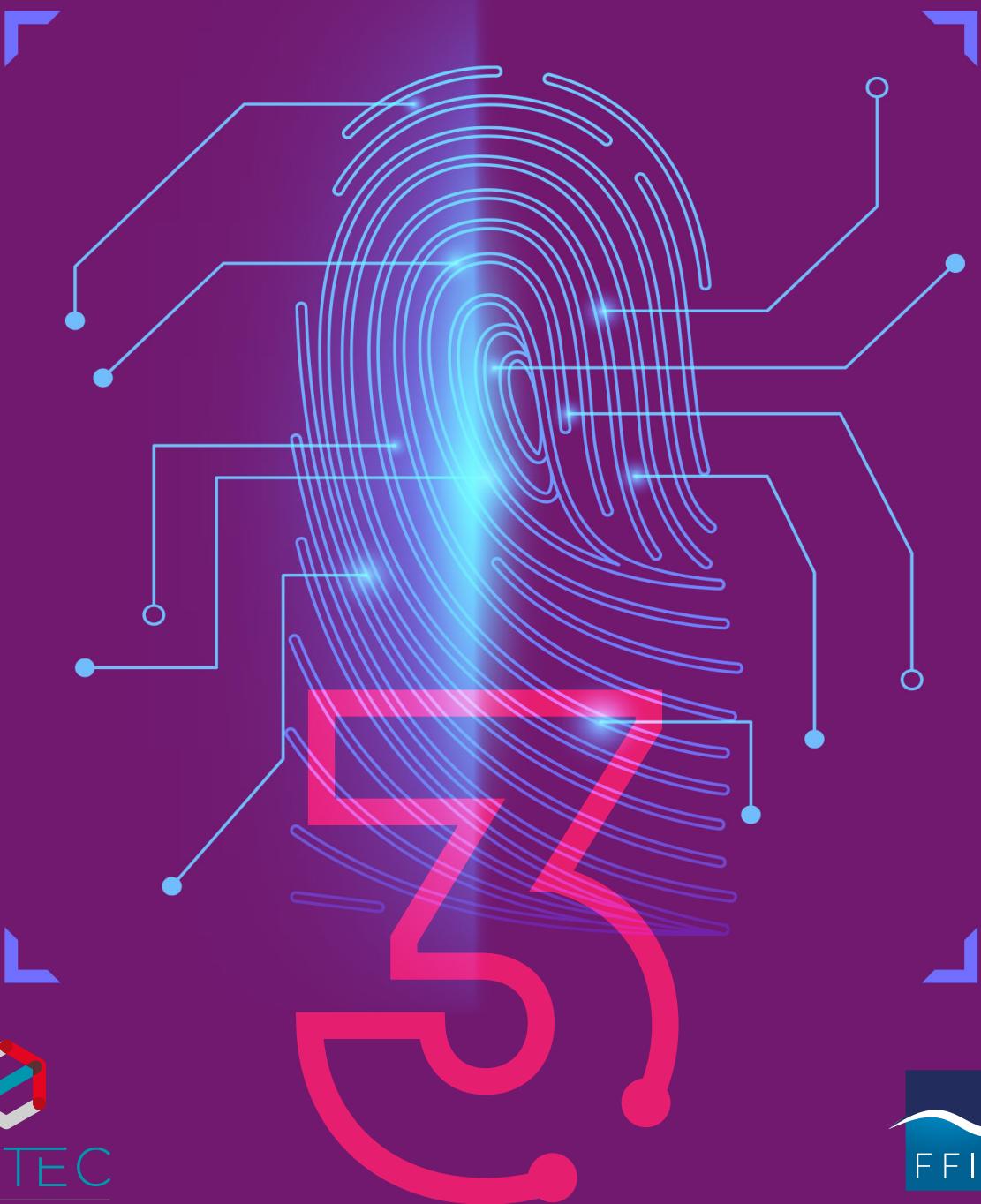


SÉRIE MARCHÉS

# Contrôle d'accès



TERTIAIRE



ANITEC

ALLIANCE NATIONALE  
DES INTÉGRATEURS DE TECHNOLOGIES  
CONNECTÉES, SÉCURISÉES ET PILOTEES



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES INTÉGRATEURS ÉLECTRICIENS

# PRÉAMBULE

**L**a série Marché « contrôle d'accès » aborde dans cette fiche n° 3 le marché du tertiaire.

L'analyse de la fiche n° 3 se limite volontairement aux bâtiments à usage non résidentiel, comme les bureaux, les commerces, les hôtels ... C'est-à-dire les Etablissements recevant du Public (ERP) et les bâtiments à usage professionnel hors classement des établissements dit « sites sensibles » (hôpitaux, grands ensembles industriels, commerces sensibles etc.).

Grâce à de nombreux progrès technologiques et à la démocratisation des systèmes de sécurité sans fil, le marché des solutions de contrôle d'accès est en forte croissance. Ainsi, selon oMarketsandMarkets, la taille du marché mondial du contrôle d'accès devrait passer de 8,6 milliards de dollars en 2020 à 12,8 milliards de dollars d'ici 2025. Le secteur tertiaire n'échappe pas à cette évolution, les solutions de contrôle d'accès vont permettre de gérer et autoriser l'accès à des bâtiments, des bureaux, des espaces définis, des hôtels etc.

La sécurisation des bâtiments via des solutions de contrôle d'accès accompagne l'essor des bâtiments intelligents. Les fonctions principales resteront, à l'instar de la fiche précédente traitant du marché résidentiel, la gestion des droits d'accès mais pour le secteur tertiaire, le contrôle d'accès porte également sur la maîtrise des flux, la protection des bâtiments, du personnel et des visiteurs.

L'évolution des systèmes de contrôle d'accès, avec l'arrivée des solutions sans fil intègre un large choix de technologies d'accès et vont permettre le développement de services associés.

En dehors des aspects purement primaires de sécurité, les systèmes de contrôle d'accès seront partis intégrantes du bâtiment intelligent. En effet, connectés au système central du bâtiment, ils permettront à un collaborateur ou un visiteur de l'identifier, de l'authentifier, puis de l'autoriser ou non à son arrivée via son badge, son smartphone ou même son pouce.

*Les sites très sécurisés et le grand tertiaire seront traités dans une autre fiche.*

## Ce qu'il faut retenir de ce marché :

- ▶ Un marché poussé par les besoins sécuritaires et de contrôle des occupants et visiteurs ;
- ▶ Une étude des risques physiques, cyber et des besoins est impérative ;
- ▶ Un marché du neuf et de l'existant où les systèmes sont vieillissants voire obsolètes.

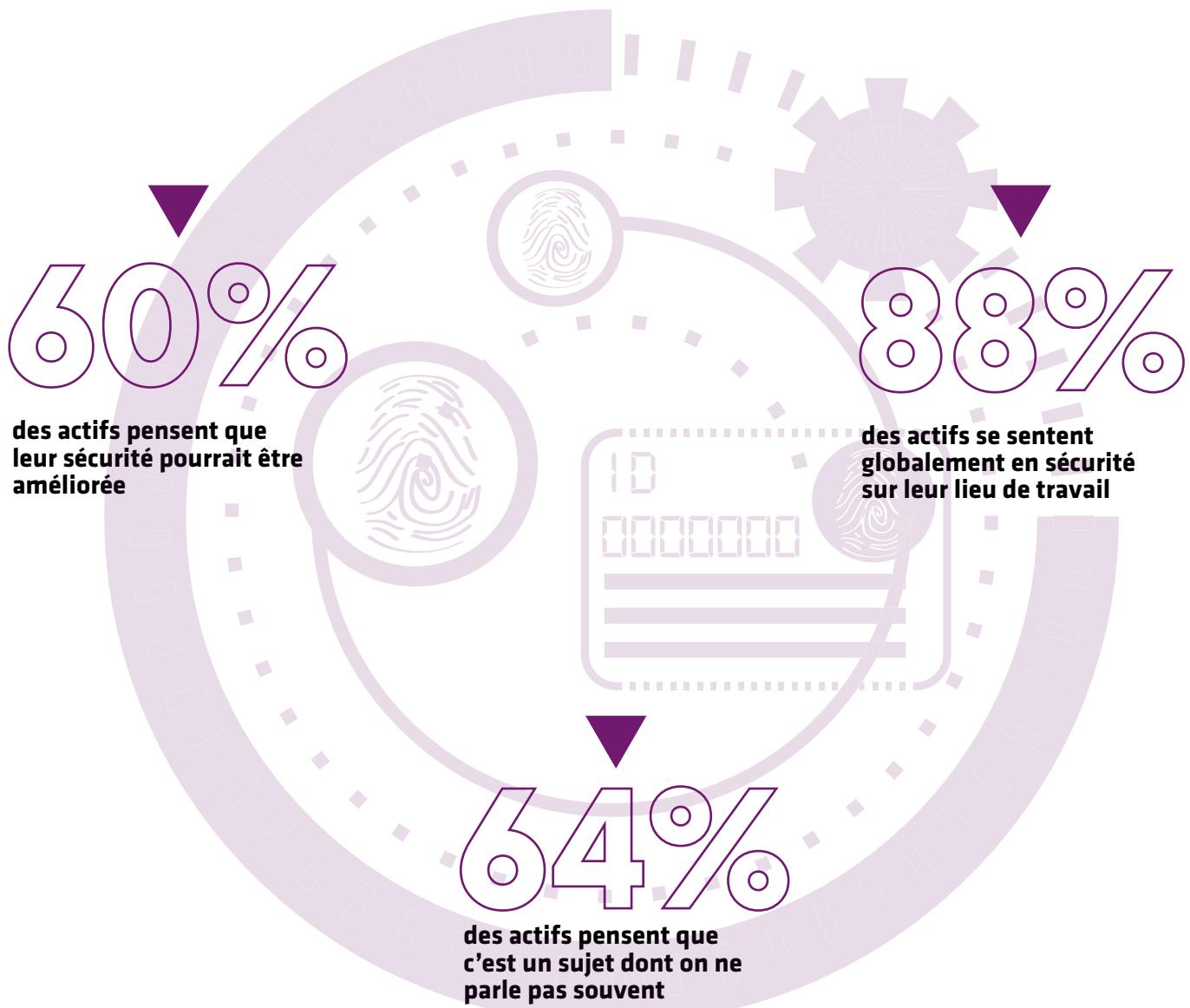
**“Grâce à de nombreux progrès technologiques et à la démocratisation des systèmes de sécurité sans fil, le marché des solutions de contrôle d'accès est en forte croissance”**

# ASPECTS ÉCONOMIQUES



## LES CHIFFRES CLÉS

UN SONDAGE ODOXA DU MOIS D'AVRIL 2024 FAIT RESSORTIR UN POINT IMPORTANT :



## LES PRESCRIPTEURS

- Les promoteurs
- Les gestionnaires
- Les propriétaires
- Les collaborateurs via le CSE (Comité Social et Économique)



## RÈGLEMENTATION



Cliquez ou scannez  
le QR Code pour  
consulter l'article  
226-16 et suivants  
du Code pénal

Dans le tertiaire, le contrôle d'accès est un enjeu de sécurité et de gestion des personnes qui doit respecter des normes techniques ainsi que des réglementations. La conformité à ces exigences est essentielle pour assurer la sécurité des bâtiments, des personnes, et pour éviter les risques légaux liés à la gestion des données personnelles et à la sécurité.

Les systèmes de contrôle d'accès, en particulier ceux qui **collectent des données personnelles** (ex : utilisation de badges, biométrie), doivent se conformer au **RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données) pour la protection de ces informations.



Cliquez ou scannez  
le QR Code pour  
consulter la Loi  
informatique et liberté

### Loi informatique et libertés

La loi française impose des obligations spécifiques en matière de **protection des données personnelles**, renforcées par le RGPD. En complément de la RGPD, tout système de contrôle d'accès qui collecte des données à caractère personnel (comme l'enregistrement des horaires d'entrée et de sortie) doit être déclaré à la **CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)**. Si le contrôle d'accès inclut des dispositifs biométriques (ex : empreintes digitales), **une autorisation** préalable doit être demandée à la CNIL.



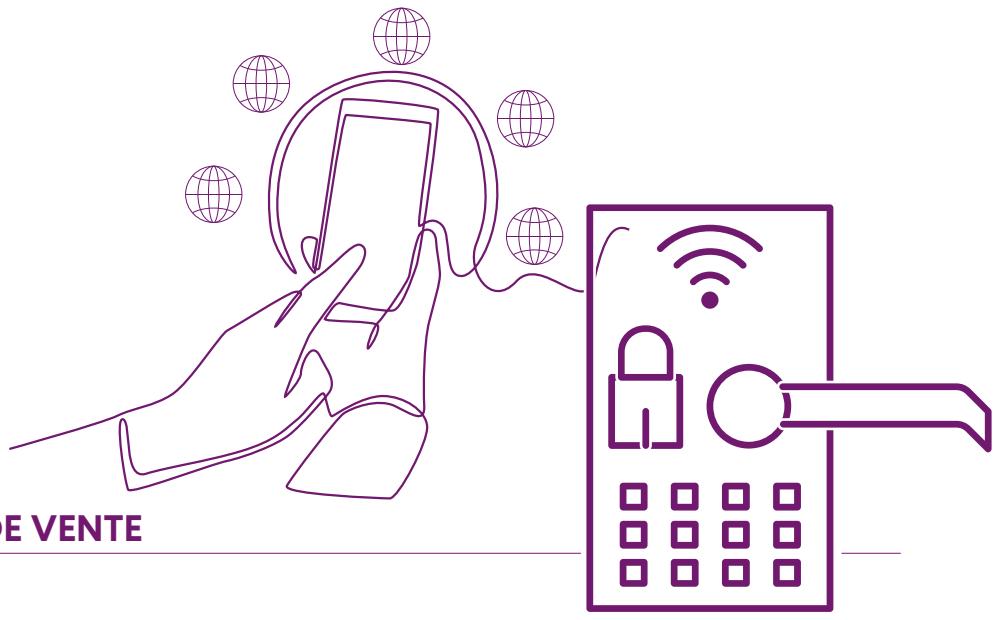
Cliquez ou scannez  
le QR Code pour  
consulter le texte sur :  
L'accès aux locaux et  
le contrôle des horaires  
sur le lieu de travail

### Décrets relatifs à la sécurité du travail et des installations

Dans les bâtiments tertiaires, en particulier les bureaux et les bâtiments à usage professionnel, il existe des **réglementations** en matière de santé et de sécurité. Le contrôle d'accès doit permettre de gérer non seulement l'entrée des employés, mais aussi la sécurité des visiteurs et la gestion des urgences (incendies, accidents). Par exemple, l'accès aux zones dangereuses doit être strictement contrôlé, et des issues de secours doivent toujours être accessibles, même si un contrôle d'accès est en place.

Pour aller plus loin et consulter les textes en vigueur sur l'installation de solutions de contrôles d'accès au sein des entreprises

- **Article 9 du Code civil** (protection de l'intimité de la vie privée)
- **Article L. 1121-1 du Code du travail** (droits et libertés dans l'entreprise)
- **Articles L. 1222-3 et L. 1222-4 du Code du travail** (information des employés)
- **Article L. 2323-32 du Code du travail** (information/consultation du comité d'entreprise)



## LES ARGUMENTAIRES DE VENTE

Il est évident que les argumentaires de vente vont dans le sens d'une sécurité renforcée. Cependant le contrôle d'accès dans le tertiaire apporte des services associés très recherchés par les clients qui souhaitent une offre de services globale.

### 1. Sécurité Renforcée

- **Protection des personnes et des biens :** Prévenir les intrusions et protéger les équipements sensibles.
- **Accès limité/ contrôlé :** Seules les personnes autorisées peuvent entrer, réduisant les risques d'incidents.

### 2. Gestion des Accès

- **Flexibilité :** Configurer des niveaux d'accès pour différents utilisateurs (employés, visiteurs, sous-traitants).
- **Suivi des accès :** Historique des entrées et sorties pour un meilleur contrôle.

### 4. Amélioration de la productivité

- **Gain de temps :** Réduit les files d'attente à l'entrée avec des systèmes automatisés.
- **Moins de personnel nécessaire :** Diminution des coûts liés à la surveillance humaine.

### 5. Offre globale de bâtiment connecté

- **Intégration avec d'autres systèmes :** Compatible avec les systèmes de vidéosurveillance, d'alarme et de gestion des bâtiments.
- **Accessibilité mobile :** Contrôle et gestion des accès depuis une application mobile.

### 7. Image Professionnelle

- **Confiance des clients :** Une entreprise qui investit dans la sécurité est perçue comme fiable et sérieuse.
- **Modernité et innovation :** Montre que l'entreprise est à la pointe de la technologie.

### 8. Facilité d'Utilisation

- **Interface intuitive :** Systèmes faciles à utiliser pour les employés et les gestionnaires.
- **Formation minimale :** Rapidité d'adoption par les utilisateurs.

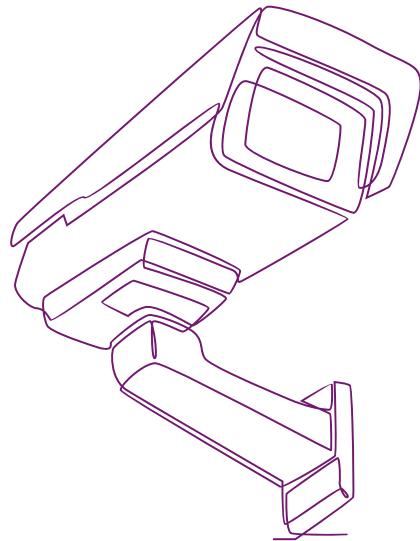
## STRATÉGIE MARKETING : CE QU'IL FAUT RETENIR



1. **Sécuriser et contrôler** les accès individuels et/ ou collectifs
2. Proposer un bâtiment **piloté et sécurisé**
3. Améliorer les coûts « **sécurité physique** »
4. **Répondre à une offre plus globale** en matière de sureté (détection intrusion, vidéoprotection, alerte PPMS attentat)



# ASPECTS TECH- NIQUES



Pour le secteur tertiaire, les solutions les plus couramment utilisées incluent les cartes à puce (RFID/NFC), les applications mobiles, et les systèmes biométriques. Ces technologies offrent une bonne combinaison de sécurité, commodité et gestion efficace des utilisateurs.

Les technologies combinées et les systèmes de gestion en nuage sont également de plus en plus populaires en raison de leur flexibilité et de leur capacité à s'adapter aux besoins évolutifs des entreprises.

Le choix de la technologie dépendra des exigences spécifiques de sécurité, du budget disponible, et des préférences en matière de gestion et de commodité.

Un aperçu des technologies de contrôle d'accès les plus adaptées pour le secteur tertiaire :

## 1. Cartes à puce (RFID / NFC)

- **Utilisation :** utilisation de cartes ou de badges pour accéder aux locaux.
- **Avantages :**
  - Facilité d'utilisation et rapidité.
  - Peut être intégré à d'autres systèmes (pointage, cantine, etc.).
  - Facile à désactiver en cas de perte.
- Inconvénients : Risque de perte ou de vol des cartes.

## 2. Applications mobiles et Bluetooth

- **Utilisation :** utilisation de smartphones comme clés d'accès via des applications ou Bluetooth.
- **Avantages :**
  - Très pratique pour les utilisateurs.
  - Pas besoin de cartes physiques.
  - Peut envoyer des notifications et des alertes.
  - Facilité de gestion des accès à distance.
- Inconvénients : Dépend de la possession d'un smartphone et de la connectivité.

## 3. Biométrie

- **Types :** Empreintes digitales, reconnaissance faciale, reconnaissance de l'iris et vocale.
- **Avantages :**
  - Sécurité très élevée.
  - Impossible à perdre ou à voler.
  - Rapide et fiable.
- **Inconvénients :**
  - Coûteux à installer.
  - Problèmes potentiels de confidentialité.
  - Peut nécessiter des temps d'attente pour les scans (la reconnaissance faciale et l'iris).

## ASPECTS TECHNIQUES



### 4. Claviers à code

- **Utilisation :** Les utilisateurs saisissent un code PIN pour accéder aux zones sécurisées.

- **Avantages :**

- Facilité d'installation et de gestion.
- Pas besoin de dispositifs physiques.

- **Inconvénients :**

- Les codes peuvent être partagés ou devinés.
- Besoin de changer régulièrement les codes pour maintenir la sécurité.

### 5. Serrures électroniques

- **Utilisation :** Utilisation de clés électroniques ou de cartes numériques pour accéder aux portes équipées de serrures électroniques.

- **Avantages :**

- Sécurité accrue par rapport aux serrures traditionnelles.
- Facilité d'intégration avec d'autres systèmes de contrôle d'accès.

- **Inconvénients :** Coût initial d'installation et de maintenance.

### 6. Technologies combinées

- **Utilisation :** Combinaison de plusieurs technologies pour un contrôle d'accès renforcé (par exemple, carte RFID + biométrie).

- **Avantages :**

- Sécurité accrue grâce à la vérification multifactorielle.
- Flexibilité dans la gestion des accès.

- **Inconvénients :** Coûts plus élevés et complexité accrue.

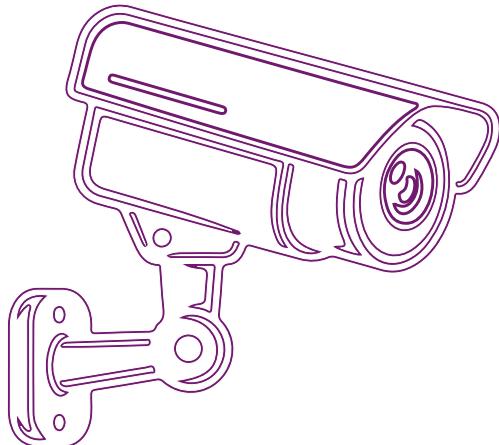
### 7. Systèmes de Gestion d'Accès en Nuage

- **Utilisation :** Solutions de contrôle d'accès gérées via le cloud, permettant une gestion centralisée et à distance.

- **Avantages :**

- Flexibilité et évolutivité.
- Mise à jour et gestion des accès à distance.
- Intégration facile avec d'autres services cloud.

- **Inconvénients :** Dépendance à la connectivité internet et aux services cloud.



## RESPECT DES NORMES

Se référer à la norme française NF EN 50133-1 (*Systèmes d'alarme - Systèmes de contrôle d'accès à usage dans les applications de sécurité*).

**Partie 1 :** Règles relatives aux systèmes, qui spécifie les règles concernant les systèmes de contrôle d'accès automatisés.

**Partie 7 :** Spécifie les protocoles de communication entre les composants des systèmes de contrôle d'accès, assurant ainsi l'interopérabilité.

**NF S 61-932** Systèmes de sécurité incendie (SSI) - Règles d'installation du système de mise en sécurité (SMSI)

Cette norme s'applique **aux systèmes de sécurité incendie (SSI)** dans les bâtiments tertiaires. Elle définit les critères pour l'intégration des **systèmes de contrôle d'accès** avec des systèmes de sécurité incendie afin de permettre une **évacuation en cas d'urgence**. Par exemple, les portes équipées de systèmes de contrôle d'accès doivent pouvoir se déverrouiller automatiquement en cas d'incendie.

En outre la norme **NF EN 60839-11-1** (*Systèmes électroniques de sécurité - Systèmes d'alarme et de contrôle d'accès - Partie 11-1 : Exigences pour les systèmes de contrôle d'accès*) concerne plus spécifiquement les systèmes électroniques de contrôle d'accès et leur capacité à garantir un accès sécurisé. Cette norme inclut des exigences sur la sécurité des communications, l'authentification des utilisateurs, la gestion des droits d'accès et la fiabilité des systèmes.

Elle définit des niveaux de performance et des critères pour évaluer la sécurité et la robustesse du système de contrôle d'accès. L'accent est mis sur la capacité du système à résister aux attaques et tentatives d'intrusion.

### En complément les référentiels techniques suivants :

- Référentiel CNPP APSAD D83, Contrôle d'accès
- Recommandations sur la sécurisation des systèmes de contrôle d'accès physique et de vidéoprotection (Guide ANSSI du 10 octobre 2023)



**Cliquez ou scannez**  
le QR Code pour  
consulter les Recommandations sur la  
sécurisation des systèmes de contrôle  
d'accès physique et de vidéoprotection



## QUALIFICATION ET CERTIFICATION

Le CNPP, Formapelec proposent des formations et/ou des certifications spécialisées pour les professionnels de la sécurité électronique, y compris les systèmes de contrôle d'accès.

Qualifelec propose également une Qualification courants faibles mention sûreté.

## HABILITATIONS ÉLECTRIQUES

Les habilitations électriques sont des qualifications professionnelles obligatoires pour toute personne travaillant sur des installations électriques. Ces habilitations sont régies par la norme NF C 18-510 et garantissent que les travailleurs ont reçu une formation adéquate pour intervenir en toute sécurité.

Les habilitations **B2V**, **BR**, **BC** permettent de travailler sur des installations électriques de basse et moyenne tension, nécessaires pour installer des systèmes de contrôle d'accès. Voici comment lire les symboles d'habilitation électriques B2V, BR et BC :

- **B** = environnement électrique de basse tension,
- **2** = chargé de travaux d'ordre électrique,
- **V** = travaux au voisinage,
- **C** : Chargé de consignation,
- **R** : Chargé d'interventions générales (uniquement en BT)

## NOTES

# 5 POINTS CLÉS À RETENIR

## MARCHÉ CONTRÔLE D'ACCÈS





NOUVELLE COLLECTION DE FICHES CONTRÔLE D'ACCÈS

À suivre prochainement : Fiche 4

# MARCHÉ DES SITES SENSIBLES ET DU GRAND TERTIAIRE



Scannez-moi

5, rue de l'Amiral Hamelin - 75116 Paris  
01 44 05 84 00  
[ffie@ffie.fr](mailto:ffie@ffie.fr) - [www.ffie.fr](http://www.ffie.fr)



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES INTÉGRATEURS ÉLECTRIENS